

Intitulé	<p style="text-align: center;">AMÉLIORER LA GESTION DES RESSOURCES HUMAINES ET LE FONCTIONNEMENT COLLECTIF DE SON ASSOCIATION</p> <p style="text-align: center;">3 jours – 25,50 heures</p>
Objectif général	Permettre à des professionnels associatifs ou des bénévoles en responsabilité de répondre aux difficultés et enjeux récurrents relatifs à la fonction employeur, à l'organisation des équipes salariées et au fonctionnement de la gouvernance au sein des associations.
Objectifs pédagogiques	<ul style="list-style-type: none"> ➤ > Connaître et appliquer les responsabilités liées à la fonction employeur ➤ > Identifier et mettre en place les outils basiques de l'organisation d'une équipe salariée • > Analyser et faire évoluer la structuration, le fonctionnement et l'animation de la gouvernance à partir de principes définis et partagés.
Déroulé pédagogique	<p><u>Jour 1/matin : Comprendre et connaître l'environnement réglementaire d'une association employeuse</u></p> <p style="padding-left: 20px;"><u>1) Le cadre réglementaire du statut associatif et son impact dans la gouvernance de l'association</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - principes du statut associatif, gouvernance associative et obligations légales - quelques repères sur le bénévolat et le salariat associatifs - zoom sur la notion de bénévole (définition/limites, motivations, indemnisations...) - zoom sur la place des salariés dans la gouvernance (le statutairement possible) <p><i>A partir des éléments de connaissances et des représentations des participant.es : partage, complément, discussions</i></p> <p>→ Grille d'auto-évaluation : « où en est mon association sur le respect du cadre réglementaire des associations ? »</p> <p style="padding-left: 20px;"><u>2) Le cadre réglementaire du travail et les principaux risques des associations employeuses</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - droit du travail, accords de branche, accords d'entreprise - obligations légales (déclarations, cotisations, formation, santé au travail, document unique, entretiens annuels...) <p><i>Exposés + Animation participative</i></p> <p>→ Fiche aide-mémoire et ressources sur les obligations réglementaires des associations employeuses</p> <p>→ Grille d'auto-évaluation : « Quels risques j'identifie pour mon association ? »</p> <p>→ Grille d'auto-évaluation : « où en est mon association sur le respect du cadre réglementaire du travail ? »</p> <p><u>Jour 1/après-midi : Accueillir et gérer des salariés dans une association</u></p> <p style="padding-left: 20px;"><u>1) Pourquoi / Pour quoi recruter des salarié.es ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> – les différentes motivations <p><i>En individuel : quelle(s) motivation(s) dans mon association ?</i></p> <p><i>En collectif : Regroupement/classement des motivations, analyse collective et compléments</i></p> <ul style="list-style-type: none"> – les attendus explicites et implicites côté association et côté salariés <p><i>Exposés + Animation participative</i></p> <p style="padding-left: 20px;"><u>2) Que vient bousculer le recrutement de salarié.es dans une association ?</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - l'exercice de la fonction employeur - la répartition des pouvoirs - la co-habitation et les articulations bénévoles / salariés - le rythme et les habitudes - la circulation de l'information - les espaces et modalités de décision

- les attentes spécifiques des salarié.es

A partir des éléments de connaissances et des expériences des participant.es : partage, complément, discussions

3) Comment « sécuriser » l'intégration et la gestion des salarié.es dans une association ?

- recrutement et accueil

- cadrage du poste (contrat de travail, fiche de poste...)

- la définition d'une politique salariale claire (rémunération, conditions de travail...)

- le partage d'informations

- le suivi et l'évaluation des activités

Animation participative + exposés

→ Grille d'auto-évaluation « Mon association est-elle bien outillée pour favoriser l'intégration et la gestion des salarié.es ? »

→ Élaborer une fiche de poste pour un rôle dans la radio.

Jour 2/matin : Accueillir et gérer des salariés dans une association

4) Développer les compétences de ses salariés et bénévoles

- Identifier les besoins en formation : salariés et bénévoles.
- Accéder à des financements pour la formation dans le cadre associatif.
- Développer un plan de formation interne : mentorat, transmission des savoirs entre bénévoles et salariés.

→ Concevoir un mini-plan de formation pour un poste clé dans votre radio

5) Gestion administrative et gestion de la paie

- Notions clés sur la gestion des fiches de paie pour les salariés :
 - Présentation des éléments obligatoires d'une fiche de paie.
 - Gestion des charges sociales.
- Mise en place d'outils RH simples pour la gestion administrative.

→ Lecture et analyse d'un modèle de fiche de paie.

→ Création d'un tableau de suivi des bénévoles et salariés.

Jour 2/après-midi : Analyser et améliorer son fonctionnement collectif

1) Quelques notions clefs relatives aux fonctionnements collectifs

- - gouvernance / pilotage / gestion
- - gouvernance collective / participative / horizontale...
- - liberté / autonomie / indépendance / responsabilité / confiance
- - pouvoir / autorité
- - la grille de lecture « individu / collectif / personne morale »
- - la grille de lecture « statut / fonction / rôle / place »
- Exposés + Animation participative
- → Fiche Définitions
- → Grilles de lecture

2) Les principales structurations des organisations associatives

Présentation des principaux schémas, des principales formes et de la diversité de leurs déclinaisons à partir d'une catégorisation et d'exemples concrets d'organigrammes.

Exposés + comparaison et discussions collectives

	<p><u>Jour 3/matin</u> : Analyser et améliorer son fonctionnement collectif</p> <p>3) Les principales fonctions / missions relatives à la gouvernance, au pilotage et à la gestion d'une association, leur répartition et la mise en place de mandats et délégations</p> <p><i>Exposés + Temps individuels ou binômes structures d'auto-évaluation sur la base de la grille de répartition présentée + Animation participative</i></p> <p>→ Grille et Tableau de répartition des fonctions / missions → Fiche Mandats et délégations</p> <p>4) Les modalités d'animation du fonctionnement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - les modalités de désignation, de décision, d'implication - l'interconnaissance et la convivialité - la planification dans le temps - la diffusion de l'information <p><i>Exposés + Présentation d'outils + Animation participative</i></p> <p>→ Grille d'auto-évaluation « Le fonctionnement collectif de mon association » → Fiche sur les modalités d'animation du fonctionnement collectif → Exemple de tableau de planification</p> <p><u>Jour 3/après-midi</u> : Analyser et améliorer son fonctionnement collectif</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux exemples de fonctionnement collectif : la confédération nationale des Radio associatives et la Fédération Aura FM: - Comment fonctionne ces deux organismes ? - Les différents dossiers fédéraux notamment autour de l'emploi - Les atouts pour nos radios associatives <p>- Retour sur les acquis → quiz interactif et échanges</p>
Nature de l'action de formation	Acquisition et perfectionnement des connaissances et des compétences professionnelles
Les moyens pédagogiques et techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Méthodes pédagogiques : la formation alternera des temps didactiques afin de transmettre les notions et concepts nécessaires à la réflexion et à la progression du groupe avec des espaces participatifs, notamment au travers le partage de connaissances et d'expériences, des grilles d'auto-analyse, des ateliers collectifs et des mises en débats. - Moyens techniques : tableau/paper-board, vidéo-projecteur, bibliothèque mobile, supports utiles à l'illustration des propos et aux exercices (audio, texte, video, photo...).
Les pré-requis	Avoir une expérience concrète de travail ou de bénévolat en association.
Le dispositif d'évaluation	<p>Une attestation de fin de formation est délivrée à chaque stagiaire. L'évaluation portera sur trois critères :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Capacité à restituer les principaux cadres juridiques, réglementaires et institutionnels qui encadrent la fonction employeur - Capacité à se positionner et à agir en cohérence avec le fonctionnement et le projet associatif. <p>Les indicateurs d'évaluation, s'appuient sur la dynamique de participation individuelle et collective des stagiaires ainsi que sur la production de travaux écrits et oraux, sanctionnant le niveau d'acquisition et d'appropriation des acquis ciblés.</p>
Public	Salarié.es et bénévoles d'associations employeuses
Effectif	La formation est organisée pour un effectif maximum de 12 stagiaires.
Les formateurs	Karine Melzer (RDWA) et Farid Boulacel (News FM)
Durée	3 jours (25,50 heures)
Dates	Du mercredi 05 au vendredi 07 février 2025 (9h00-12h30/13h30-18h ou 19h)

Lieu	La formation se déroulera à Aillon-le-Jeune (les Niveoles)
Tarif	38€/Heures 25h30*35 = 969 €

Document mis à jour le 06/01/2025